



**Nature&Nuit**

*protegez la nature dans le noir*

# Charte de l'Eclairage Durable

Pour la société humaine, l'éclairage public et privé représente un avantage certain en matière de confort et de sécurité.

Toutefois, un éclairage inadapté à son environnement (trop intense, mal dirigé, ...) peut être à l'origine de troubles au niveau de la santé humaine et constitue pour la biodiversité nocturne une menace parfois mortelle. On parle alors de pollution lumineuse. Éclairer de manière excessive induit aussi des coûts financiers et énergétiques non négligeables.

La Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion, Le Parc national de La Réunion, Kélonia, le Centre d'Etude et de Découverte des Tortues Marines, Le Groupe Chiroptères Océan Indien et EDF, ont lancé en Avril 2022, la **Charte Nature & Nuit**.

Cette charte d'engagements s'adresse à tout porteur de projet d'éclairage extérieur qui souhaite entreprendre une démarche **d'éclairage utile, maîtrisé et responsable**.

Elaborée par un comité d'experts, cette charte vous permettra de participer à une démarche collective et créatrice de valeur.



**ENGAGEMENT N°1**

# **"ECLAIRER JUSTE"**

Eclairer en fonction des besoins réels et en quantité raisonnée, pour la sécurité des usagers tout en luttant contre la pollution lumineuse.

## POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

La nuit et la biodiversité nocturne font partie du quotidien de notre société. La culture du "fénoir" et la connaissance de notre biodiversité nocturne sont les premiers pas vers la sensibilisation citoyenne et l'adhésion à la notion d'éclairage raisonné.

## NOTRE RECOMMANDATION

Pour réduire la pollution lumineuse et ses impacts, il convient de limiter le nombre de sources lumineuses, leur puissance et les durées d'éclairage.

Durant les périodes de moindre fréquentation humaine, le gestionnaire s'engage à éteindre ou réduire l'intensité de son éclairage extérieur.

Dans le respect de l'arrêté du 27 décembre 2018, les éclairages de mise en valeur de sites et monuments seront éteints en cœur de nuit ou allumés lors d'événements exceptionnels.

**Vérifier que chaque source lumineuse répond à un besoin réel est le premier pas vers un éclairage utile.**



**Nature&Nuit**  
*protegez la nature dans le fénoir*

ENGAGEMENT N°2

# ADAPTER LA COULEUR DE SON ECLAIRAGE

Eviter l'émission de longueurs d'ondes bleues néfastes pour notre biodiversité et notre santé.



**Nature&Nuit**  
*protez la natir dan fenoir*

## POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

La lumière bleue, c'est-à-dire la partie du spectre lumineux en-dessous de 500 nanomètres, cause de fortes perturbations sur la biodiversité. Elle altère notamment la capacité d'orientation de nombreuses espèces la nuit. Par ailleurs, elle est néfaste pour les yeux et empêche la production de mélatonine, l'hormone qui régule l'endormissement. Elle est notamment émise par les LED blanches, de température de couleur élevée.

## NOTRE RECOMMANDATION

Afin de préserver au maximum les cycles de vie de la faune et la flore nocturne (tortues, chauves-souris, oiseaux, insectes, plantes...) mais aussi notre santé, les lampes tendant vers la longueur d'onde jaune monochromatique (< ou = à 2200 kelvin) seront préférées à toutes autres.



**Nature&Nuit**  
*protez la natir dan fenoir*

ENGAGEMENT N°3

# ORIENTER LE FAISCEAU LUMINEUX

Eviter l'éblouissement et la désorientation des espèces nocturnes grâce à un ULOR de 0%.



**Nature&Nuit**  
*protegez la nature dans l'obscurité*

## POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

Pour diminuer les déperditions lumineuses et ainsi faire des économies d'énergie, il est recommandé d'orienter les luminaires de la manière la plus efficace possible, en concentrant le faisceau lumineux vers le bas et sur les surfaces au sol où l'éclairage est nécessaire. Par ailleurs un éclairage orienté vers le ciel cause l'éblouissement et la désorientation de plusieurs espèces nocturnes. Il peut également être à l'origine de gêne chez les particuliers souhaitant dormir volets ouverts.

## NOTRE RECOMMANDATION

Afin d'éviter l'éblouissement et la désorientation des espèces nocturnes et des usagers, le taux d'émission de lumière au-dessus de l'horizontale doit être nul (= ULOR 0%). Les lampes sont encastrées dans les luminaires afin qu'aucune lumière ne soit émise en direction du ciel après installation.



**Nature&Nuit**  
*protez la nature dans le noir*



ENGAGEMENT N°4

# RYTHMER SON ECLAIRAGE EXTERIEUR

En prenant en compte les cycles biologiques de la biodiversité nocturne et les rythmes des activités humaines.



**Nature&Nuit**  
*protez la natir dan fenoir*

## POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

Les cycles de la lumière naturelle (alternance jour/nuit, saisons) conditionnent les activités journalières et saisonnières des espèces nocturnes (reproduction, migration...). La pollution lumineuse peut altérer la perception des cycles de la lumière naturelle, les rythmes biologiques de la faune et la flore et les comportements de certaines espèces animales.

Par ailleurs, un éclairage continu est consommateur d'énergie. Il est donc important d'éclairer seulement au moment où cela est nécessaire (activités sur le site, fréquentation, ...).

## NOTRE RECOMMANDATION

Pour préserver le rythme biologique des espèces, des humains et la dépense énergétique, il est nécessaire de prendre en compte les périodes d'activités humaine et faunistique pour mettre en place une temporalité de l'éclairage : extinction partielle ou totale sur certaines périodes, pilotage de l'allumage et de l'extinction des éclairages grâce à la mise en place d'horloges astronomiques, gradation de l'intensité lumineuse...



ENGAGEMENT N°5

**CONSTRUIRE UNE  
POLITIQUE  
D'ECLAIRAGE  
DURABLE**



**Nature&Nuit**  
*protez la natir dan fenoir*

## POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

Associer les parties prenantes dans la politique d'éclairage du territoire, c'est se fixer des orientations durables en matière d'éclairage urbain tout en intégrant les enjeux de biodiversité et de sobriété énergétique.

## NOTRE RECOMMANDATION

Il est conseillé de mener ce travail en y associant les professionnels de l'éclairage, les bureaux d'études et énergéticiens afin de partager les points de vue mais aussi de prendre connaissance des différents dispositifs technologiques adaptés à chaque besoin en éclairage.



**Nature&Nuit**  
*protez la nature dans l'obscurité*

# ACTE D'ADHESION A LA CHARTE NATURE&NUIT

La Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion, Le Parc national de La Réunion, Kélonia, le Centre d'Etude et de Découverte des Tortues Marines, Le Groupe Chiroptères Océan Indien et EDF, ont élaboré cette charte Nature & Nuit qui indique les critères d'éclairage sobre et respectueux de la biodiversité nocturne.

En signant la présente charte, le porteur de projet d'éclairage extérieur reconnaît la nécessité d'orienter ses projets d'éclairage dans une perspective de développement durable et de préservation de la biodiversité réunionnaise et s'engage à respecter les 5 principaux engagements.

Entreprise / Collectivité

.....

Nom et qualité du signataire:

.....

A ....., Le .....

Signature :



**Nature&Nuit**  
protegez la nature dans l'obscurité